SCFP
Syndicat canadien de la fonction publique
FTQ

Privatisation et travail à forfait Qu'est-ce que ça change pour les services municipaux?

La privatisation (vente ou délégation d'un service public à une entreprise) et la sous-traitance (confier l'exécution à un tiers par contrat) sont utilisées par certaines municipalités pour réduire les coûts à court terme ou accéder à une expertise.

Les études montrent toutefois des résultats contrastés : économies limitées ou temporaires, effets sur la qualité et la continuité du service, et risques contractuels. Les impacts sur l'emploi, le savoir-faire interne et la capacité d'intervention d'urgence doivent être considérés.

DÉFINITIONS RAPIDES

Privatisation : transfert d'un service ou actif public au secteur privé (vente, concession longue, PPP) ;

Sous-traitance : contrat pour faire exécuter un service par un fournisseur externe, la responsabilité demeurant à la municipalité ;

PPP (partenariat public-privé) : forme contractuelle où le privé finance, conçoit, construit ou exploite un actif selon des obligations de performance et des paiements liés aux résultats.

« AU CŒUR DE LA VILLE, **IL Y A NOUS.** »

Faits et chiffres marquants

- Selon l'IRIS (mai 2025), les cinq principales firmes de génie-conseil ont capté 58,9 % de la valeur des contrats en infrastructures à Montréal en 2024, alimentées par un usage accru d'ententes-cadres, un mode peu concurrentiel.
- La Commission Charbonneau a révélé des systèmes de collusion où des entreprises obtenaient des contrats publics à coûts majorés pour redistribuer des pots-de-vin à la mafia, à des responsables municipaux et à des partis politiques. Les commissaires recommandaient de développer le savoir-faire à l'interne des gouvernements municipaux et provincial.
- Au ministère des Transports du Québec, suivant les recommandations de la Commission, 625 postes ont été pourvus entre 2011 et 2014 ; la surveillance interne a ainsi augmenté, générant 11,2 M $ d'économies en 2013-2014 (IRIS, 2025).

Exemples concrets

- Ville de Montréal (IRIS, 2025) : usage massif d'ententes-cadres en génie-conseil, augmentant la concentration du marché et réduisant la concurrence.
- Secteurs construction d'infrastructures (Commission Charbonneau) : infrastructures, voirie, eaux usées — processus opaques ayant permis des collusions et des hausses de coûts allant jusqu'à 30 %.
- Les liens entre le PPP et le CHUM (Journal de Montréal, mai 2025) illustre l'impact négatif : modification d'une porte facturée à 8 200 $, barres de soutien dans des toilettes à 7 700 $, aménagement d'une salle de recueillement : 45 000 $. Plus de 220 000 $ facturés pour des travaux mineurs entre octobre 2023 et août 2024 par le partenaire privé AtkinsRéalis.

Impacts pour les travailleurs et l'organisation

- Pertes de contrôle et de souveraineté locale : dépendance envers quelques firmes privées.
- Déclin des compétences internes — ex. : à Montréal, le nombre de cols bleus est passé de 12 000 à 5 000 entre les années 1970 et 2000, ce qui a réduit la capacité de surveillance interne.
- Risque pour la sécurité et la continuité des services en situation d'urgence.
- Lenteur et bureaucratie accrues dans les PPP, même pour des travaux simples, entraînant des coûts exagérés.

Alternatives à considérer

- Renforcement interne : recrutement d'experts, formation, planification publique des appels d'offres ;
- Partage de services : collaboration intermunicipale.

Sources

IRIS — **Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)**. Examen de certains enjeux concernant les contrats publics de services professionnels de génie-conseil à Montréal, 29 mai 2025.

CEIC — **Commission Charbonneau (CEIC)**. Rapport final. Novembre 2015, 60 recommandations.

JDM — **Journal de Montréal**, 8 200 $ pour modifier une porte, 45 000 $ pour une salle de recueillement : factures salées pour des travaux en PPP au CHUM, 14 février 2025.

SCFP — **SCFP**, Les leçons de la Commission Charbonneau.

SCFP
Syndicat canadien de la fonction publique FTQ

Inscrivez-vous à la **liste d'action politique** pour être tenue au courant de nos activités dans le cadre des élections municipales

NOUS